



L'esc-à-lire

Numéro 3 – Novembre 2023

Activités à venir

15 novembre

Bulletin disponible sur le Mozaïk Parents

16 novembre

Journée pédagogique

Rencontres de parents

Les rencontres de parents auront lieu le **jeudi 16 novembre**. Les rendez-vous pour les rencontres de parents se prendront sur

« Google Agenda ». Le lien vous sera transmis par l'enseignant de votre enfant le 8 novembre prochain.

Les élèves du préscolaire à la 6e année sont en congé lors de cette journée. *Le service de garde est ouvert pour les élèves qui y sont inscrits.*

17 novembre

Journée pédagogique. *Le service de garde est ouvert pour les élèves inscrits.*

Rencontres de parents

Les rencontres de parents qui auront lieu le **jeudi 16 novembre prochain en journée et en soirée** ont pour but de discuter du fonctionnement de votre enfant à l'école ainsi que de ses apprentissages. Cette rencontre d'échange est très importante pour la réussite scolaire de votre enfant.

Absence de votre enfant

Vous avez maintenant la possibilité de motiver l'absence de votre enfant via le Mozaïk-Portail <https://portailparents.ca/accueil/fr/>.

Pour toute absence, vous avez **l'obligation** d'en informer l'école ainsi que le service de garde, au plus tard 15 minutes avant l'entrée.

Pour toute autre absence, veuillez également noter qu'il est préférable de prendre vos rendez-vous le plus possible lors des journées pédagogiques, de congé ou après les heures de classe.

Collation

Cette année nous débutons la campagne « [Les collations pour l'école](#) ». Plusieurs outils, incluant des suggestions de collations nutritives (en plus des fruits frais, les légumes et les fromages), vous seront fournis ainsi qu'aux différents intervenants de l'école.

Ensemble, aidons les enfants à développer de saines habitudes alimentaires pour grandir en santé! ****IMPORTANT**** Les aliments pouvant contenir des traces de noix ou d'arachides sont strictement interdits, pour des raisons de sécurité dues aux allergies, de même que toutes les formes de friandises ou de gommes à mâcher.

Règles de conduite et règlement concernant « La violence et l'intimidation à l'école de l'Escabelle »

Nous vous invitons à lire attentivement les règles de conduite ainsi qu'à consulter le code vestimentaire de notre école de même que l'information concernant les collations qui se trouvent **dans la section « Les incontournables » du site Internet de l'école « Règles de vie ».**

<https://ecole-delescabelle.cssc.gouv.qc.ca/>

Radio Récré

Cette année, grâce à la générosité de la fondation Bob Bissonnette, les élèves de 6e année auront la chance de faire de la radio étudiante lors de certaines récréations animées dans la cour d'école. La fondation a permis, à l'aide d'un montant de 2000\$, d'acheter une nouvelle caisse de son et un micro sans fil qui seront faciles à utiliser par les élèves qui en seront responsables. Nous avons bien hâte

d'entendre les élèves en action et tenons à souligner encore une fois l'implication de la Fondation Bob Bissonnette sans qui ce projet n'aurait pas pu prendre vie.

Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027



Vous pouvez consulter le *Plan d'engagement vers la réussite 2023-2027* dans son intégralité [en cliquant ici](#).

[Visionnez la vidéo officielle du Centre de services scolaire de la Capitale.](#)

Sécurité - Sécurité - Sécurité

Nous sollicitons votre bonne collaboration afin d'assurer le maximum de sécurité à nos élèves. Nous en faisons notre priorité et comptons sur la vigilance de tous lors des allées et venues aux abords de l'école.

À cet effet, nous tenons à vous rappeler les règles suivantes :

Piétons :

Il y a une traverse pour piétons au coin de la rue Marie-Lucie. Nous insistons fortement pour que tous les élèves qui voyagent à pied et qui traversent la rue du Curé-Lacroix empruntent cette traverse. Cette consigne s'applique aussi pour les élèves qui quittent en voiture avec leurs parents. Pour la sécurité de votre enfant, rappelez-lui de traverser à la traverse piétonnière.

Automobile :

Pour le service de garde, certains conducteurs stationnent leur véhicule dans le sens contraire de la circulation, devant l'école; cela crée des situations où la sécurité des élèves et des autres automobilistes est compromise. Nous vous suggérons d'utiliser les rues avoisinantes. **Les enfants sont petits, il faut donc penser pour eux!**

Modification à l'horaire de votre enfant en cours de journée

Afin de nous assurer que chaque élève soit en sécurité et de permettre aux intervenants scolaires d'organiser convenablement le départ des enfants qui leur sont confiés, **nous vous demandons**

d'informer à l'avance l'intervenant de votre enfant du lieu où il doit se rendre pour le retour à la maison le midi et le soir (ex. : votre enfant doit prendre l'autobus à 15 h 15, vous venez chercher votre enfant pour dîner, votre enfant a un rendez-vous médical et que vous venez le chercher durant la journée, etc.) (Référence –

Point 11, page 19 des **Règles de vie** : « Prévoir faire tous vos messages à votre enfant avant le départ du matin afin d'éviter tout dérangement sur les heures d'enseignement. »)

Vous êtes dans l'obligation d'aviser l'école et le service de garde **avant 10 h le matin** et ce, par l'un de ces trois (3) moyens :

- Mot dans l'agenda
- Courriel
- Message téléphonique

Autrement, nous ne pourrions répondre à votre demande.

Nous sommes dans l'impossibilité d'assurer le suivi des appels logés en fin d'avant-midi et/ou d'après-midi pour demander à votre enfant de prendre ou non l'autobus. Il est de votre responsabilité d'aviser l'école et le service de garde avant 10 h.

Sécurité au service de garde – Arrivée et départ au service de garde

Pour assurer la sécurité de nos élèves et de vos enfants, nous vous demandons de venir les reconduire jusqu'à la porte du service de garde le matin.

Certains élèves demeurent à l'extérieur, sans surveillance, lorsqu'ils arrivent le matin.

Merci de votre compréhension et de votre collaboration. Et surtout, soyons prudents!

Sécurité sur la cour/Présence de certains parents sur la cour

Tous les intervenants sur la cour de l'école portent un dossard « jaune fluo » afin d'être facilement identifiés par les élèves. **Nous demandons donc à tous les parents de demeurer à l'extérieur de la cour** d'autant plus que notre cour possède plusieurs issues et que cela exige une plus grande surveillance. Ceci facilite notre travail, sécurise les élèves et ils comprennent que seuls les adultes ayant un dossard « jaune fluo » sont autorisés à intervenir.

En vous remerciant de nous aider à sécuriser notre cour d'école, nous comptons sur votre habituelle collaboration.

Sécurité au service de garde – Départ au service de garde

Veuillez prendre note que vous devez obligatoirement attendre la cloche de 15 h 25 (cloche qui annonce la fin des surveillances) avant d'entrer dans la cour pour vous rendre au service de garde afin de :

1. Laisser le temps au personnel du service de garde de prendre les présences;
2. Laisser le temps aux autobus de quitter.

Nous vous rappelons également que la surveillance débute à 8 h le matin et à 12 h 45 le midi. Il est important d'être ponctuel et d'éviter les retards.

Enfants malades

Tous les enfants présents à l'école doivent aller dehors pendant la récréation. **Les enfants malades qui se sont rendus à l'école sont reconnus aptes à aller à l'extérieur.** Dans quelques rares cas, un élève peut être exempté par la direction si elle le juge nécessaire. Toutefois, **en aucun cas**, l'enfant n'est laissé dans la classe sans surveillance. Veuillez prendre note également que nous sortons jouer à l'extérieur même s'il y a bruine ou légère pluie. Veuillez vous assurer que votre enfant soit vêtu convenablement, et ce, en tout temps en fonction de la température.

Vêtements selon la température et 2e paire de souliers

L'hiver est à nos portes et nous remarquons que certains enfants ne sont pas vêtus convenablement. Veuillez vous assurer que votre enfant soit vêtu convenablement, et ce, en tout temps en fonction de la température. Pas seulement pour les récréations, mais aussi pour se rendre à l'école. Certains élèves ont leurs vêtements dans le sac d'école et ne les portent pas aux récréations. L'enseignant ne peut pas faire la tournée des sacs d'école.

Veuillez prendre note également que nous sortons jouer à l'extérieur même s'il y a bruine ou légère pluie.

De plus, nous vous rappelons l'importance que votre enfant ait une 2e paire de souliers pour l'intérieur spécifiquement pour le gymnase. Lorsqu'ils ne changent pas de souliers, le gym est sale et ça devient dangereux. C'est une question de sécurité.

Merci de votre collaboration.

Identification des vêtements/vêtements de rechange

Nous vous demandons de bien identifier **tous les vêtements** de votre enfant et de prévoir des vêtements de rechange. C'est tellement plus facile pour nous de retrouver le propriétaire lorsqu'on retrouve un vêtement dans l'école. Merci de votre collaboration.